

Relations industrielles Industrial Relations



Les disparités régionales de la productivité et de la croissance au Canada, par L. Auer, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1978, 222 pp.

Regional Disparities of Productivity and Growth in Canada, by L. Auer, Ottawa, Economic Council of Canada, 1978, 200 pp.

Gérard Bélanger

Volume 34, numéro 2, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028972ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028972ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, G. (1979). Compte rendu de [*Les disparités régionales de la productivité et de la croissance au Canada*, par L. Auer, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1978, 222 pp. / *Regional Disparities of Productivity and Growth in Canada*, by L. Auer, Ottawa, Economic Council of Canada, 1978, 200 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 34(2), 382–383.
<https://doi.org/10.7202/028972ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1979

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

RECENSIONS BOOK REVIEWS

Les disparités régionales de la productivité et de la croissance au Canada, par L. Auer, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1978, 222 pp.

Regional Disparities of Productivity and Growth in Canada, by L. Auer, Ottawa, Economic Council of Canada, 1978, 200 pp.

Les résultats préliminaires et finals de cette étude furent déjà résumés dans deux publications du Conseil économique, soit dans le douzième exposé annuel (1975) et dans *Vivre ensemble. Une étude des disparités régionales (1975)*. Le lecteur obtiendra un résumé des résultats au cinquième chapitre de cette dernière référence.

Ce compte-rendu se limite à commenter en termes généraux le sens de l'exercice méthodologique de ce travail. Dès à présent, il faut noter la bonne présentation de cette étude. De plus, son utilité réside principalement dans les différents appendices qui totalisent une bonne moitié du volume. L'auteur y explicite d'une façon détaillée la méthodologie et les données utilisées.

Le but principal de l'exercice était de mesurer l'apport relatif des différents facteurs aux écarts interprovinciaux de la productivité du travail entre 1970 et 1973 pour l'ensemble de l'économie, pour les industries productrices de bien et enfin pour le secteur de la fabrication. Le travail de décomposition ou de comptabilisation des facteurs explicatifs se fait en deux étapes. Il s'agit premièrement d'isoler l'apport relatif de la structure industrielle et de la production par travailleur dans les écarts de la productivité du travail. Ensuite, l'auteur mesure l'apport relatif de la qualité de la main-d'oeuvre, du stock de capital par

travailleur et du facteur résiduaire aux écarts interprovinciaux de la production par travailleur pour une structure industrielle normalisée. Ici, le facteur résiduaire (ou le degré d'ignorance dans la comptabilisation) est intitulé «gestion, technologie et autres facteurs». Plus loin, Auer étudie un problème connexe, soit l'apport de différents facteurs à la croissance nationale et provinciale de la production par travailleur pour la période de 1961 à 1973.

L'objet de l'exercice est de fournir une image plus décomposée des écarts interprovinciaux de productivité, image qui est influencée par la méthodologie utilisée et par les contraintes de disponibilité des données. Par exemple, cette étude se limite à la productivité partielle, soit la valeur ajoutée par travailleur au lieu de la productivité totale, soit la valeur ajoutée par unité composite de facteurs de production.

Cet exercice permet une description plus poussée puisqu'il se veut une comptabilisation des composantes des facteurs explicatifs des différences de productivité observées. Néanmoins, contrairement à ce qui fut fait dans *Vivre ensemble*, ce travail ne peut servir à une prescription de politiques. Implicitement, il repose sur le principe directeur du rattrapage. Si les facteurs de production des Maritimes avaient les mêmes caractéristiques que ceux de l'Ontario, ils auraient, selon ce principe, la même productivité. Il faudrait donc éliminer les différences. Le principe du rattrapage ne découle pas de l'analyse économique mais en est plutôt la négation.

Dans un très court appendice, l'auteur manifeste qu'il est conscient de cette difficulté. A cause de son importance, il est approprié de le citer au long: «Au niveau des concepts, distinguer structure industrielle et

production par travailleur soulève certains problèmes. La comparaison de la productivité d'une province avec celle du Canada suppose implicitement que la moyenne canadienne représente la norme de comparaison tout indiquée de la productivité des diverses provinces. Si, par exemple, dans une province donnée, la proportion de l'emploi dans une industrie à forte productivité est au-dessus de la moyenne, ce serait le signe d'une structure industrielle appropriée ou, vice versa, si une industrie à faible productivité jouit d'une répartition de l'emploi supérieure à la moyenne nationale, cela indiquerait une mauvaise structure industrielle. En se basant sur la théorie, il est impossible de soutenir pareille déduction.

Prenons, par hypothèse, le cas d'une province généreusement dotée en terres agricoles de haute qualité qui lui confèrent un avantage naturel dans le domaine de l'agriculture. Serait-il préférable pour cette province de ramener sa répartition de l'emploi dans le secteur de l'agriculture au niveau de la moyenne nationale ou aurait-elle avantage à exploiter à fond cette richesse naturelle? Si l'on s'en tient à la théorie, la répartition de l'emploi atteindrait une valeur optimale si le rapport du produit de recettes marginales et du coût marginal de la main-d'oeuvre était le même dans toutes les industries de cette province. Selon la dotation en ressources, ce rapport pourrait cependant varier fortement d'une province à l'autre et, partant, la répartition optimale de l'emploi au niveau provincial.

On pourrait donc prétendre que la structure industrielle, mesurée en termes de répartition de l'emploi dans les différentes industries, ne peut être réputée bonne ou mauvaise en regard des données concernant le Canada, mais uniquement en comparaison d'une norme qui rend compte des écarts interrégionaux en matière de productivité marginale et de coûts. L'estimation empirique d'une telle norme de la répartition optimale des ressources n'est pas impensable, mais l'expérience a démontré que les résultats tirés d'une démarche semblable ne sont peut-

être pas assez «solides» pour mener à des estimations sûres sans le recours à des essais multiples. Pour simplifier le processus, on a retenu la moyenne canadienne comme norme de comparaison».

Pour conclure, les études sur la productivité peuvent envisager deux questions, le «comment» et le «pourquoi». Ce travail se limite au «comment» puisqu'il n'est qu'une forme de comptabilisation ou de décomposition d'une mesure statistique. Il ne répond nullement au «pourquoi» des écarts de la productivité. Même s'il est utile de savoir le «comment», ce n'est que par l'identification du «pourquoi» qu'il est possible d'être prescriptif. C'est là qu'est tout le rôle de l'analyse économique.

Gérard BÉLANGER

Université Laval

Santé et sécurité au travail, Gouvernement du Québec, Québec, Editeur Officiel du Québec, 1978, 289 pp.

Ce livre blanc, très attendu, concernant la santé et la sécurité des travailleurs, a déjà fait couler beaucoup d'encre. Commentaires favorables et critiques acerbes se sont multipliés depuis sa parution. Le Ministre responsable du dossier prépare présentement une législation qui devrait concrétiser les intentions du gouvernement à ce sujet mais également introduire des amendements substantiels aux politiques énoncées dans le Livre blanc. Le débat demeure donc largement ouvert sur le régime proposé par le gouvernement pour assurer la sécurité des travailleurs et protéger leur santé.

Mais l'ampleur même de ce débat et l'écho qu'il suscite dans les média d'information contribuent à nous faire oublier que la majeure partie de ce document gouvernemental est consacrée à une description rigoureuse de la situation qui prévaut actuellement au Québec en matière de santé et de sécurité au travail: fréquence et gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles